



Nations Unies

Assemblée générale

AG/PAL/1202

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**Comité pour l'exercice des droits inaliénables
du peuple palestinien**
333^e séance – matin

**LE COMITÉ POUR LES DROITS DES PALESTINIENS APPROUVE LE PROGRAMME DE LA
RÉUNION INTERNATIONALE À L'APPUI AU PROCESSUS DE PAIX, QUI AURA LIEU DU 28
AU 30 JUIN À BRUXELLES**

Le Comité pour l'exercice inaliénable du peuple palestinien a approuvé, ce matin, le programme provisoire de la Réunion internationale de l'ONU à l'appui au processus de paix israélo-palestinien, qui se tiendra à Bruxelles, du 28 au 30 juin prochain. Cette Réunion est organisée autour du thème « Le rôle de l'Europe dans la réalisation de l'État palestinien et de la paix entre Israéliens et Palestiniens ».

Les membres du Comité avaient au préalable écouté le compte rendu de deux rapports dressés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), ainsi qu'un rapport établi par l'Association des agences internationales de développement. « Cinq ans après le bouclage de Gaza, la situation économique des Palestiniens reste difficile », a notamment indiqué M. Richard Cooke, Directeur exécutif de l'UNRWA. Il a précisé que le chômage avait atteint 45,2% à Gaza, ce qui représente « un des taux les plus élevés au monde », tandis que les salaires avaient connu une baisse drastique de 34,5%.

« La pauvreté est devenue endémique, et 65% de la population vit dans l'insécurité alimentaire », a-t-il ajouté. M. Cooke a notamment averti du risque qui existe de voir la bande de Gaza dépendre totalement de l'aide extérieure. « Cette situation ne favorisera en rien le développement », a-t-il observé.

Le Directeur de l'UNRWA a également indiqué que depuis le début de l'année, 258 structures palestiniennes avaient été détruites en Cisjordanie par les forces israéliennes, y compris 117 unités résidentielles, ce qui y a provoqué le déplacement de centaines de personnes. Il a également commenté la vulnérabilité et la situation « particulièrement préoccupante » des Bédouins, dont les maisons sont également détruites.

« La question des démolitions des habitations va au-delà de la simple problématique des maisons », a commenté à son tour Mme Hiba Qaraman, de « Save the Children United Kingdom », venue présenter au Comité les grandes lignes de l'étude de l'Association des agences internationales de développement. Elle a en effet indiqué qu'un grand nombre d'écoles avaient été détruites, de même que des infrastructures de base, dont par exemple les systèmes d'irrigation. Mme Qaraman a expliqué que l'obtention d'un permis de construire, de la part des autorités israéliennes, pour construire dans les territoires occupés est « quasiment impossible », et que de nombreuses personnes construisaient des habitations sans disposer de ce document, ce qui est une raison ensuite invoquée par Israël pour justifier ses actes de démolition.

La représentante de « Save the Children United Kingdom » a, par ailleurs, fait savoir que les restrictions d'accès à la bande de Gaza étaient extrêmement coûteuses pour les ONG, que ce soit en termes

de temps, de ressources humaines et de finances, et que cette situation sapait de plus l'efficacité de leurs programmes. « Les communautés les plus vulnérables ne peuvent être atteintes, ce qui provoque une aggravation de l'appauvrissement de la population », a-t-elle observé.

Mme Qaraman a notamment accusé le processus d'obtention d'un permis de déplacement par les ONG auprès des autorités israéliennes d'être « très lent, très bureaucratique, et de manquer de transparence ». « La communauté internationale doit engager Israël à assurer un accès rapide et sans entrave des ONG à toutes les populations nécessiteuses », a-t-elle préconisé.

Le Directeur exécutif de l'UNRWA a par ailleurs indiqué que l'UNRWA connaissait actuellement un déficit de 65 millions de dollars, et qu'il faudra de plus que l'Office augmente prochainement les salaires de 30 000 personnes, ce qui pourrait entraîner un déficit de 80 millions de dollars supplémentaires dans son budget. « Pour une agence qui doit fournir directement des prestations aux populations, cette situation est un handicap notable », a indiqué M. Cook qui a ensuite plaidé pour que des fonds soient fournis dans un avenir proche à l'UNRWA afin de lui permettre de poursuivre ses activités.

La réunion tenue ce matin par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a également été l'occasion pour ses membres d'écouter un compte rendu des préparatifs du Séminaire de 2011 à l'intention des médias sur la paix au Moyen-Orient, qui se tiendra à la mi-juillet à Budapest, en Hongrie. Ils ont également pris note du rapport du Comité sur le Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien, qui s'est tenu les 28 et 29 avril à Helsinki, en Finlande, et qui été présenté par le Président du Comité, M. Abdou Salam Diallo.

M. Diallo a ensuite indiqué que le Représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies représenterait le Comité à l'occasion du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), qui se tiendra à Astana, au Kazakhstan, du 28 au 30 juin.

Enfin, les membres du Comité ont présenté leurs remerciements à M. Yuri Gourov, Directeur de la Division des droits des Palestiniens, et Mme Cheryl Simon, Assistante hors classe pour le Service des réunions, qui prendront leur retraite à la fin du mois de juin.

La prochaine réunion du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien sera annoncée dans le Journal de l'ONU.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel